



RESERVATION PETIT FOYER

Nom du demandeur :

Préciser s'il s'agit d'une association le n° de SIRET :

d'un particulier le n° NIR/Sécurité sociale :

Nom, prénom, adresse et n° de téléphone du responsable :

.....

.....

Objet de la manifestation :

Type de la manifestation : payante non payante

Dates : / / 20.....

Heures : de à

Prix de la location :

**Contrat d'assurance obligatoire
(Voir attestation ci-jointe au dos)**

Caution : 300 €

Clé à retirer le : à

Clé à rendre le : à

OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR :

- *Rangement du matériel, chaises par 10 au fond de la salle.*
- *Nettoyage de la salle, balayage, lavage du carrelage.*
- *Tables par 10 sur les chariots.*
- *Utilisation du chauffage, de l'électricité et de l'eau avec le souci de l'économie.*
- *Ne pas détériorer le matériel, signaler toutes détériorations au retour de la clé.*

AVANT DE QUITTER LA SALLE :

- *Eteindre toutes les lumières.*
- *Ne pas toucher l'éclairage des issues de secours.*
- *Fermeture impérative de toutes les portes et condamnation à clé.*

RESPECTER LE SOMMEIL DES VOISINS – INTERDICTION DE FUMER
PRENEZ SOIN DES SALLES MUNICIPALES

LE DEMANDEUR
Date et signature

Décision du responsable municipal
ACCORDE REFUSE
Date et Signature

C'est avant de faire la fête qu'il faut se demander comment on va rentrer : les accidents impliquant un conducteur avec une alcoolémie positive représente 26 % des tués sur la route en Dordogne.

Afin de réduire ce risque pour vos invités et vous-même, vous avez, en qualité d'organisateur de la manifestation, le devoir de les aider à organiser leur retour.

- au moment des invitations et quelques jours avant la fête : demandez à vos invités de réfléchir à cette organisation : covoiturage, réservation de taxi, location d'un bus ou mini bus, organisation du couchage à proximité.
- Vous pouvez les informer sur les coordonnées de taxis, sur les possibilités de couchage : vous pouvez également leur suggérer d'acheter quelques alcootests, ou le faire vous-même (en vente dans le commerce – grandes surfaces, pharmacies, etc ... à moins de 1,50 €)
- En début de manifestation : informez collectivement des dangers de la conduite en état d'alcoolémie en signalant les affiches présentes dans la salle et en incitant à la désignation d'un conducteur ne buvant pas d'alcool par voiture.
- Pendant la manifestation, mettez également à disposition des boissons non alcoolisées.
- Au moment du départ, en cas de doute sur l'alcoolémie d'un conducteur, conseillez-lui d'utiliser un alcootest avant de le laisser reprendre la route.

Ces quelques mesures simples n'empêchent pas de faire la fête et permettent d'éviter qu'elle ne se termine en drame...

Je soussigné (e)

m'engage à présenter un contrat d'assurance (dont copie ci-jointe) pour les dommages qui seraient subis par les personnes présentes lors de la manifestation ou par les locaux communaux.

Fait à Le

Signature